LA CCAM POUR LE CHIRURGIEN-DENTISTE



FORMAT

100% e-learning - Formation continue
Votre formation intégralement en ligne : connectez-vous quand vous voulez et d'où vous voulez pendant 1 mois. Formation asynchrone.

DURÉE

3 heures

TARIF

249€ *Prix TTC – TVA non applicable, exonération art. 261, 4-4° a du CGI*

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les règles de la convention nationale dentaire
- Maîtriser la CCAM Bucco-dentaire
- Comprendre les notes de facturation
- Utiliser les cotations adaptées
- Comprendre les évolutions des nouvelles versions

Résumé de la formation

Une formation pour le chirurgien-dentiste faite par un chirurgien-dentiste. Comment identifier le code adapté à un acte, comprendre les conditions de facturation et éviter les erreurs de cotation ? La maîtrise de la Classification commune des actes médicaux (CCAM) constitue un enjeu quotidien au cabinet dentaire.

Cette formation en e-learning vous accompagne dans la compréhension de la nomenclature et son utilisation en pratique. Elle aborde la recherche des actes, la lecture des libellés, les règles d'association et les principaux points de vigilance pour fiabiliser votre facturation.

L'objectif : vous apporter des repères concrets et une méthode de vérification pour coder vos actes avec davantage de précision, de rigueur et d'autonomie.

INTERVENANT



Dr JULIEN CARDONA

- Docteur en chirurgie dentaire
- Ex Assistant Hospitalo Universitaire
- Attaché au CHU de Rennes
- Membre du bureau des CDF

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon la spécialité :

- Omnipratique

Modalités pratiques

Plateforme de formation accessible 24/24
Pour une utilisation optimale de la plateforme, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.

Inscriptions en ligne
www.webdental-formation.com ➡ S'inscrire

Contact
- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap

01 76 31 10 80 referenthandicap@webdental.fr

Prise en charge

Montant de la formation : 249€

Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation :
Les participants sont invités à répondre à des tests de connaissances. Les résultats sont communiqués immédiatement.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama de formation sous format vidéo
- Articles bibliographiques à lire et télécharger
- Activités pédagogiques sous forme de quizz

Méthode et déroulé pédagogique

Questionnaire de connaissances AMONT

MODULE 1 : GÉNÉRALITÉS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA CCAM

1. Rappels et cadre réglementaire

- Présentation de la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) et de son évolution
- Rappel des principales abréviations et notions utilisées : AMO, AMC, BR, RAC, HN, NPC et NR.
- Distinction entre actes opposables, actes non pris en charge et actes hors nomenclature
- Rappels des obligations déontologiques et conventionnelles du chirurgien-dentiste.

MODULE 1 : GÉNÉRALITÉS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA CCAM

2. Principes de tarification et fixation des honoraires

- Structuration des honoraires selon la nature des actes.
- Tarifs conventionnels, bases de remboursement et modalités de prise en charge.
- Principes de libre fixation des honoraires : tact et mesure.
- Conditions et limites de facturation des actes opposables et non opposables.

MODULE 1 : GÉNÉRALITÉS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA CCAM

3. Information du patient et obligations du praticien

- Information préalable du patient sur les coûts et les conditions de remboursement.
- Règles relatives à l'établissement et à la remise des devis.
- Obligations d'information écrite et particularités applicables aux bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (C2S).

MODULE 1 : GÉNÉRALITÉS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA CCAM

4. Organisation et règles générales de la CCAM

- Principes de classification et de description des actes médicaux.
- Lecture et interprétation des codes, libellés et notes CCAM.
- Notion d'acte global et principes généraux de codification.
- Règles de facturation et d'association des actes.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

1. Généralités et prescriptions

- Présentation des actes les plus fréquemment réalisés en chirurgie dentaire.
- Règles de prescription des médicaments et dispositifs médicaux.
- Conditions de prise en charge des prescriptions associées aux soins.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

2. Radiologie

- Codification des radiographies rétroalvéolaires, rétrocoronaires et panoramiques.
- Indications et conditions de prise en charge du Cone Beam (CBCT).
- Règles de facturation des examens radiologiques.
- Conditions d'association des actes radiologiques avec d'autres actes bucco-dentaires.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

3. Actes diagnostiques et épreuves fonctionnelles

- Identification et codification des actes diagnostiques.
- Moulages d'étude, enregistrements des rapports maxillomandibulaires et simulations thérapeutiques.
- Distinction entre actes autonomes et étapes incluses dans un acte global.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

4. Prise en charge des patients en situation de handicap

- Particularités de la prise en charge bucco-dentaire des patients présentant un handicap sévère.
- Consultations complexes et suppléments applicables.
- Présentation et utilisation de la grille APECS.
- Conditions spécifiques de facturation.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

5. Traumatologie et situations d'urgence

- Identification des principales situations de traumatologie dentaire.
- Particularités de la prise en charge des urgences.
- Principes de codification et de facturation des actes concernés.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

6. Occlusodontie

- Prise en charge du bruxisme et des troubles temporomandibulaires.
- Codification des dispositifs occlusaux et des gouttières.
- Conditions de prise en charge et limites de facturation.
- Distinction entre actes diagnostiques autonomes et étapes de réalisation d'un dispositif.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

7. Prévention et prophylaxie

- Examens bucco-dentaires et dispositifs de prévention.
- Scellement prophylactique des puits et fissures.
- Application de vernis fluoré.
- Conditions de prise en charge et évolutions des actes de prévention.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

8. Odontologie restauratrice

- Codification des restaurations des tissus dentaires.
- Règles de facturation selon les caractéristiques des restaurations.
- Conditions d'association et de répétition des actes sur une même dent.
- Distinction entre actes pris en charge et actes non pris en charge.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

9. Endodontie

- Codification des traitements endodontiques.
- Règles de facturation des actes et des radiographies associées.
- Particularités des interventions endodontiques et périapicales.
- Identification des actes non pris en charge et des évolutions de la nomenclature.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

10. Chirurgie bucco-dentaire et implantologie

- Codification des avulsions dentaires et des actes de chirurgie orale.
- Particularités des dents incluses et des racines résiduelles.
- Règles de facturation des actes chirurgicaux et des suppléments.
- Conditions de codification et de prise en charge des actes implantaires.
- Distinction entre actes remboursables et actes non pris en charge.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

11. Parodontologie

- Présentation des actes de parodontologie inscrits à la CCAM.
- Codification des interventions parodontales.
- Conditions de prise en charge et de facturation.
- Distinction entre actes opposables et actes non pris en charge.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

12. Prothèses fixes

- Principes généraux de codification des actes prothétiques.
- Couronnes dentoportées et implantoportées.
- Prothèses fixées unitaires et plurales.
- Bridges conventionnels, collés et en extension.
- Choix des codes selon les caractéristiques des restaurations prothétiques.
- Règles de tarification, plafonds et présentation des trois paniers de soins prothétiques : sans reste à charge (RAC 0), à reste à charge modéré et à tarif libre.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

13. Prothèses amovibles

- Codification des prothèses amovibles transitoires et définitives.
- Prothèses à base résine et à infrastructure métallique.
- Particularités des prothèses implanto-retenues.
- Réparations, adjonctions et modifications des prothèses amovibles.
- Distinction entre actes inscrits à la CCAM et prestations hors nomenclature.

MODULE 2 : LES FAMILLES D'ACTES ET LES ACTES PAR SPÉCIALITÉ

14. Actes non pris en charge (NPC)

- Identification des actes non pris en charge par l'Assurance Maladie.
- Distinction entre actes NPC et actes hors nomenclature.
- Application de la notion d'acte global.
- Conditions de facturation et obligations d'information du patient.

MODULE 3 : ÉVOLUTIONS CONVENTIONNELLES ET ALTERNATIVES THÉRAPEUTIQUES

1. Les actes hors panier de la Complémentaire santé solidaire (C2S)

- Identification des actes réalisés en dehors du panier de soins C2S.
- Présentation des alternatives thérapeutiques relevant du panier de soins.
- Règles d'établissement des devis et information préalable du patient.
- Modalités de prise en charge et calcul du reste à charge.
- Particularités du tiers payant et du règlement des honoraires.

MODULE 3 : ÉVOLUTIONS CONVENTIONNELLES ET ALTERNATIVES THÉRAPEUTIQUES

2. Les évolutions conventionnelles

- Présentation des évolutions de la convention dentaire.
- Évolution des modalités de remboursement et de répartition entre assurance maladie obligatoire et complémentaire.
- Modifications du ticket modérateur.
- Conséquences des évolutions conventionnelles sur la codification et la facturation des actes.

CONCLUSION : APPLICATION DE LA CCAM À LA PRATIQUE QUOTIDIENNE

- Synthèse des principes fondamentaux de codification et de facturation.
- Importance du respect des libellés, des notes et des conditions de prise en charge.
- Sécurisation des pratiques de facturation et de l'information du patient.
- Intégration des évolutions de la CCAM dans l'exercice quotidien du chirurgien-dentiste.

Questionnaire de connaissances AVAL

Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Modalités de validation

La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa totalité .
Les certificats de fin de formation seront automatiquement envoyés aux participants ayant suivi la totalité de la formation.